

Les adh rents de la St  des Beaux-Arts du P rigord sont convoqu s en **Assembl e G n rale** le **samedi 10 mars 2018** au Th  tre de P rigueux (salle Grasset) - esplanade Robert Badinter.

Pour agr menter cette r union de l'ensemble des soci taires, la SBAP organise le 21  concours Jean Callerot.

## ASSEMBLEE GENERALE

### Les travaux de l'Assembl e G n rale d buteront   11h

- Appel des cotisations et remise des cartes.
- Pr sentation des rapports d'activit  et de tr sorierie.
- Questions diverses.
- Election des membres du Conseil d'Administration.
- Election du Pr sident (choisi parmi les membres du C.A.)

### IMPORTANT

Les soci taires qui souhaitent  tre  lus et agir au sein bureau et du conseil d'administration doivent adresser leur candidatures   : Patrick GALLI 13 rue Pierre Cot 24750 BOULAZAC ([patrick@pagalli.fr](mailto:patrick@pagalli.fr))

Pour clore cette matin e, un repas amical est propos    13 heures, aux soci taires et aux accompagnants .

Le lieu n'est pas encore d termin .

Participation de l'ordre de 25 euros par convives.

**Merci de r server en renvoyant la notice de participation au repas.**

## CONCOURS J. CALLEROT

*Le Concours Jean Callerot, destin    animer la journ e consacr e   l'Assembl e G n rale, est une manifestation r serv e aux seuls soci taires et   laquelle le public n'a pas acc s.*

**Il est ouvert   tout adh rent   jour de sa cotisation pour 2018 (30  ).**

**THEME IMPOSE : "Souvenirs d'enfance"**   interpr ter au gr  de chacun !

Toutes les techniques de peinture, dessin et gravure sont admises, ainsi que les sculptures.

Les copies seront refus es.

FORMAT MAXIMUM 25F (81 X 65 cm). Format libre pour les sculptures.

En cas d'oeuvres encadr es sous verre, le format pris en consid ration est celui du verre lui-m me.

Les oeuvres, **NON SIGNEES** ou **SIGNATURE CACHEE**, seront pr sent es nues ou sous encadrement le plus sobre possible.

Les sous-verres   pinces, trop fragiles, ne seront pas admis. Les  uvres devront  tre munies d'un syst me d'accrochage parfaitement fiable et porter au verso le nom de leur auteur.

**DEPOT DES  UVRES : Le jour m me, samedi 10 mars, de 9h   9h30**

au Th  tre de P rigueux, salle Grasset.

Les op rations de vote relatives au concours d buteront   10h.

Le jury est traditionnellement constitu  de l'ensemble des soci taires pr sents (qu'ils participent ou pas au concours), des repr sentants de la presse et des personnalit s invit es.

Les auteurs des oeuvres s lectionn es au premier tour recevront un ouvrage consacr    la peinture.

Le second tour d signera les trois laur ats, qui recevront un livre d'art.

L'artiste qui obtiendra le Premier Prix sera hors-concours pour les deux  ditions suivantes.

La Soci t  des Beaux-Arts d cline toute responsabilit  en cas de d gradations, vol, etc.

### ATTENTION

Seules les  uvres pour lesquelles la notice de participation aura  t  renvoy es **avant le 3 mars** pourront  tre accroch es et participer au concours !

**Rappel** : seul(e)s les adhérent(e)s à jour de leur cotisation pour 2018 (30 €) pourront participer aux travaux de l'Assemblée Générale et au concours Jean Callerot.

Cotisation à régler par chèque à l'ordre de "Société des Beaux-Arts du Périgord"  
adressé à la Trésorière Sigrid AIN Le Breuil 24190 VALLEREUIL

(La cotisation pourra être réglée sur place le jour de l'Assemblée Générale)

*Les sociétaires qui ne pourraient pas assister à l'Assemblée Générale ont la possibilité de se faire représenter par un autre adhérent, de leur choix, en utilisant la formule de "pouvoir" ci-contre.*

### POUVOIR

A envoyer ou à remettre au Président à l'ouverture de la séance.

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) .....

donne pouvoir à (NOM, Prénom) .....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de la Société des Beaux-Arts du Périgord du 10 mars 2018.

Date et signature précédées de la mention "Lu et approuvé"



### PARTICIPATION AU CONCOURS JEAN CALLEROT

A renvoyer avant le 3 mars 2018 à la Trésorière : Sigrid AIN Le Breuil 24190 VALLEREUIL

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse E-mail : .....

Titre de l'œuvre (facultatif) : .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours.

Signature



### PARTICIPATION AU REPAS

A renvoyer avant le 3 mars 2018 à la Trésorière : Sigrid AIN Le Breuil 24190 VALLEREUIL

NOM, Prénom : .....

Participera au repas de clôture de l'Assemblée Générale (environ 25 €)

Précisez le nombre de couverts que vous souhaitez retenir

Le règlement s'effectuera sur place directement au restaurateur.